

Le 15 décembre 2015

[Traduction]

Atcon

M. Fitch : Ce matin, la vérificatrice générale a indiqué qu'elle mènerait un audit en ce qui concerne l'affaire Atcon — fantastique. Elle en a décidé ainsi même si elle savait qu'elle utiliserait la totalité de son budget ou le dépasserait. La fin de semaine dernière, le journal provincial a demandé au gouvernement de fournir les fonds nécessaires à un audit complet. Nous, du côté de l'opposition, avons demandé au gouvernement de financer entièrement le travail de la vérificatrice générale en vue d'un audit complet. Les gens de la province ont demandé que le gouvernement finance complètement la réalisation d'un audit par la vérificatrice générale.

Étant donné que, par le passé, le gouvernement s'est toujours soustrait à la nécessité de réaliser l'audit ou de le financer, je donne l'occasion au premier ministre aujourd'hui de s'engager à fournir à la vérificatrice générale toutes les ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un audit financier complet de l'affaire Atcon.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je pense avoir très clairement dit, lors de la dernière période des questions, que nous voulons coopérer avec la vérificatrice générale dans tous ses dossiers, y compris celui dont parle aujourd'hui le chef de l'opposition. Nous avons dit que nous allons coopérer et que, si la vérificatrice générale pense devoir analyser davantage ce dossier, elle devrait le faire.

En ce qui a trait au financement de cette analyse, comme l'a dit aujourd'hui le ministre des Finances, il est évident qu'un processus est en place et que la vérificatrice générale doit parler au Comité d'administration de l'Assemblée législative et présenter un budget. Elle doit expliquer pourquoi elle a besoin de fonds supplémentaires.

Cela dit, il est important de noter que la vérificatrice générale a déjà accès à un budget d'à peu près 2 millions de dollars, budget qui a augmenté de 22 % depuis 2005. Il ne fait aucun doute que, en ces temps très difficiles du point de vue financier, la vérificatrice générale devra suivre le processus en place, comme tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative.

[Traduction]

M. Fitch : Vous savez très bien que les députés du premier ministre détiennent la majorité au sein du Comité d'administration de l'Assemblée législative. Ils ont usé de la majorité, par le passé, pour faire adopter des règles, pour accorder un financement et pour parvenir à leurs fins au sein du CAAL.



Maintenant, le premier ministre dit : Il n'y a aucune nouvelle information, et nous ne voulons pas examiner l'affaire en question. Encore une fois, une telle affirmation soulève des questions sur certaines des décisions que prend actuellement le Cabinet à cet égard. Le premier ministre a ici l'occasion de prendre une décision, de montrer l'exemple et de soutenir pleinement et publiquement la vérificatrice générale en affirmant que les fonds seront disponibles.

Les ministres assis autour de la table, y compris l'actuel ministre de la Santé, ont donné à Atcon près de 50 millions de dollars. Tout indique que le premier ministre savait que le projet du pont de Deh Cho, qui s'avérait l'un des plus importants dans les livres d'Atcon et qui aurait généré des sommes importantes pour la compagnie, périlait. En fait, l'engagement avait été rompu. Le premier ministre s'engagera-t-il maintenant à verser les fonds?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, comme je l'ai dit, un processus est en place. La vérificatrice générale viendra voir le CAAL, qui est un comité parlementaire, pour présenter son budget et ses demandes. Je suis sûr que le processus approprié sera suivi.

Permettez-moi de le répéter. J'affirme encore une fois au nom du gouvernement que nous coopérerons avec la vérificatrice générale sur tout dossier, y compris celui dont il est ici question. À vrai dire, nous nous réjouissons qu'elle examine l'affaire davantage si elle estime qu'elle devrait le faire. Il faut que les gens du Nouveau-Brunswick sachent que l'affaire a été examinée autant que possible et que chaque aspect a été examiné. Notre appui est entier.

En ce qui concerne le financement de l'audit judiciaire ou de toute analyse que la vérificatrice générale fera, nous demandons que le processus approprié soit suivi et que, évidemment, des éléments soient présentés pour montrer pourquoi il y a vraisemblablement lieu d'assurer ce financement. Il nous faut mettre en perspective le fait que tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée — du moins, presque tous — ont demandé une augmentation de leur budget en raison des temps difficiles. Voilà pourquoi le ministre des Finances a indiqué qu'il y aurait gel de leur budget, ce qui s'applique aussi à celui de la vérificatrice générale.

M. Fitch : Si le premier ministre retournait dans le temps et consultait le hansard d'il y a environ un an, lorsqu'il ne cessait de répéter qu'il n'y avait aucune nouvelle information, qu'il n'y avait rien à apprendre et que la tenue d'élections avait permis aux députés d'en face d'éviter d'être considérés comme les personnes qui ont donné 70 millions de dollars de l'argent des contribuables, il verrait que la situation a changé du tout au tout.

Encore une fois, le fait que la vérificatrice générale aille de l'avant est une bonne chose, mais cela fait naître des préoccupations, compte tenu des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Certaines des personnes qui ont accordé à Atcon le prêt de 50 millions de dollars savaient déjà que le projet du pont de Deh Cho périlait et qu'Atcon avait en fait été retiré du dossier et du projet, ce qui allait occasionner une perte de revenus d'environ 20 ou 15 millions de dollars. Le premier ministre ne se préoccupe-t-il pas maintenant du processus de réflexion qui a conduit le ministre de la Santé à donner l'argent en question en sachant que des difficultés surgiraient pour ce qui est des revenus et de la compagnie?



L'hon. M. Gallant : Bien que le chef de l'opposition veuille revivre le dossier, le tout s'est produit il y a sept ou huit ans. Des élections générales ont eu lieu deux fois depuis lors. Nous avons déjà appuyé la réalisation, par la vérificatrice générale, d'un examen à cet égard, quand, dans l'opposition, nous avons unanimement appuyé une motion à l'Assemblée législative. Nous avons soutenu d'autres hauts fonctionnaires de l'Assemblée qui ont examiné la question. Nous avons dit, une fois encore, que nous coopérerions de quelque façon que nous pouvons avec la vérificatrice générale si elle veut examiner la question de manière plus approfondie.

En ce qui concerne spécifiquement les finances, tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée, ou la plupart d'entre eux, ont demandé une augmentation au titre de leur budget. Le ministre des Finances a dit, comme il se doit de le faire en de tels temps de difficultés financières, que leur budget serait gelé. Évidemment, si la vérificatrice générale pense avoir besoin de plus d'argent, elle devra suivre le processus et parler au CAAL. Les parlementaires des deux côtés analyseront ensuite la demande, bien sûr, et nous veillerons à coopérer du mieux que nous pouvons afin que chaque aspect soit bel et bien examiné dans l'affaire.

M. Fitch : Le premier ministre essaie de dire que la situation s'est produite dans le passé et qu'un processus s'est déroulé quand il était dans l'opposition. Oui, l'opposition a voté en faveur de la réalisation d'un audit par la vérificatrice générale. Le premier ministre assumait déjà ses fonctions à ce titre lorsque le rapport a été publié. Il était déjà devenu premier ministre lorsque le rapport a été publié et que la demande visant la réalisation d'un audit complet pour approfondir la question a été présentée à l'Assemblée législative. Le premier ministre a rejeté la demande. Il a rejeté la recommandation d'aller de l'avant qu'avait faite la vérificatrice générale. Pourquoi le premier ministre a-t-il changé d'avis? Pourquoi maintenant, tout à coup, est-il en faveur de l'idée de donner suite au dossier Atcon? A-t-il eu une révélation, ou est-ce parce que la pression publique est telle qu'il ne peut pas faire fi du dossier? Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi, il y a environ un an, il était tellement contre un examen plus approfondi du dossier Atcon, tandis qu'il est maintenant plus favorable à l'idée d'aller de l'avant?

L'hon. M. Gallant : Lorsque la question a été soulevée la dernière fois, j'ai dit très clairement en fait que, si la vérificatrice générale estimait qu'il lui fallait examiner l'affaire davantage, elle devrait le faire. Je l'ai dit très clairement. Je l'ai dit encore la semaine dernière. Je l'ai dit encore cette semaine. Si elle veut examiner davantage la question, elle le peut.

Comme nous parlons du passé, il nous faudrait mettre un fait en perspective. Au cours des sept à huit dernières années, un autre gouvernement était au pouvoir. Le député d'en face était un des ministres de ce gouvernement. Pourquoi son gouvernement n'a-t-il pas envoyé le dossier à la vérificatrice générale? Pourquoi n'a-t-il pas payé afin que soit mené un audit judiciaire? Depuis 2013, les députés d'en face sont dotés de serveurs qui contiennent de l'information. Pourquoi ont-ils décidé de maintenant y donner accès? Si l'ancien gouvernement nous demande de faire des choses aujourd'hui, il devrait expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il ne les a pas faites lorsqu'il était au pouvoir.



M. Fitch : Je pense que le premier ministre devrait vérifier sa chronologie des événements et les faits qu'il avance. En fait, lorsque nous étions au pouvoir, c'est nous qui avons demandé à la vérificatrice générale d'examiner le dossier Atcon. Nous laissons le processus suivre son cours. Nous laissons le processus suivre son cours, et il a continué de suivre son cours après le changement de gouvernement.

Le changement de gouvernement a eu lieu, et le premier ministre a essayé de mettre fin au processus. Voilà pourquoi nous devons lui poser la question suivante : Essayait-il de protéger le ministre de la Santé? Y avait-il des renseignements dont il ne voulait pas que le public prenne connaissance? Encore une fois, le doute plane sur certaines des décisions qui sont prises maintenant. Le ministre de la Santé savait que l'affaire du pont Deh Cho se compliquait avant qu'il ne permette le versement de fonds à Atcon ; pourtant, il a quand même permis l'attribution du prêt. Ensuite, il a placé les contribuables derrière la Banque Scotia, la mettant première sur la liste des créanciers. Si le premier ministre se préoccupe tant de la situation — il est maintenant au pouvoir, il prend les décisions et il a décidé de ne pas laisser l'affaire Atcon aller de l'avant — pourquoi n'a-t-il pas essayé de recouvrer une partie des fonds auprès d'Atcon?

L'hon. M. Gallant : Il est assez malheureux que la teneur des discussions à l'Assemblée législative en soit rendue là. Nous semblons en fait être d'accord sur le fait que la vérificatrice générale devrait examiner la question autant qu'elle le juge bon. Nous le croyions lorsque nous étions dans l'opposition, et c'est pourquoi nous avons appuyé la motion du gouvernement à l'époque. La motion, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée législative, demandait que la vérificatrice générale examine la question. Nous disons maintenant que nous coopérerons avec la vérificatrice générale sur tout aspect qu'elle estimera nécessaire pour un examen approfondi de la question.

Eh bien, en ce qui concerne le financement, nous avons dit que le budget de chacun des hauts fonctionnaires de l'Assemblée serait gelé parce que nous vivons effectivement des difficultés financières. Si la vérificatrice générale estime avoir besoin de fonds additionnels, il y a un processus en place. Je suis sûr qu'elle suivra le processus et expliquera pourquoi davantage de fonds devraient être versés aux fins d'un examen.

Nous semblons être d'accord sur le fait que nous voulons tous que la question soit examinée à fond. Le chef de l'opposition reconnaîtra-t-il que nous sommes d'accord sur la question?

M. Fitch : Il s'agit d'une question sur laquelle nous insistons depuis un an. Nous aimerions, encore une fois, que le premier ministre n'accorde pas que son soutien conditionnel — contrairement à la vérificatrice générale, qui a émis une opinion avec réserves sur les états financiers. Si les gens d'en face ne changent pas de discours, des réserves seront émises jusqu'à la fin de leur mandat. Le premier ministre peut-il accorder un soutien inconditionnel?

Nous avons vu qu'un mémoire au Conseil exécutif avait été préparé pour analyser les chiffres, puis il a été mis de côté. Nous avons vu qu'il y avait eu dans le passé des options permettant



d'aller de l'avant. Le premier ministre approuve peut-être certaines des dépenses extravagantes débitées du compte des actionnaires, sommes non encore remboursées à Atcon. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas cherché à recouvrer une partie des fonds que les actionnaires avaient retirés? Il y a d'abord une maison ici, à Fredericton. Il y a ensuite une Lexus. À cela s'ajoute l'achat d'une pierre précieuse d'Aruba, d'une valeur d'environ 13 000 \$. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas essayé de récupérer certains des biens pour la province?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, j'aimerais ajouter que la vérificatrice générale devra suivre le processus en place comme tout autre haut fonctionnaire de l'Assemblée législative. Une chose est ironique : Si nous nous levons à la Chambre sur n'importe quel autre dossier en disant à l'opposition que nous n'allons pas suivre le processus en place et comparaître devant un comité, elle nous critiquerait sur le fait que nous sommes en train de dire que les choses vont se faire sans que le processus régulier soit suivi, c'est-à-dire sans comparution devant un comité de l'Assemblée législative.

Alors, il y a un processus qui doit être suivi. Je suis convaincu que la vérificatrice générale est au courant et je n'ai aucun doute que le processus sera suivi dans ce cas.

Il est important de noter que l'opposition était au pouvoir il n'y a pas très longtemps. Alors, si c'était tellement important que d'autres analyses soient effectuées, elle aurait facilement pu demander une analyse et la payer. Nous sommes d'accord sur ceci : Plus doit être fait par le Bureau du vérificateur général pour ce qui est d'analyser ce dossier.

[Traduction]

M. Fitch : Je rappelle au premier ministre que le juge Ryan a tenu une audience sur le conflit d'intérêts visant l'ancien premier ministre libéral Shawn Graham, qui a été trouvé coupable de ce conflit d'intérêts parce que son père siégeait au conseil d'administration d'Atcon. Nous savons que le juge Ryan a dépassé son affectation budgétaire pour l'année et que la somme a été couverte. Le premier ministre garantit-il que, si la vérificatrice générale effectue bel et bien une vérification, le montant budgétaire sera couvert?

Entre-temps — et il faudra peut-être un an —, le premier ministre s'engagera-t-il à essayer de récupérer une partie des fonds qu'ont touchés des actionnaires et qui se trouvent ici, dans la province? Il y a une maison ici, à Fredericton. La voiture peut être retrouvée. Il y a une multipropriété à temps partagé en Floride. Un bijou a été acheté au moyen de fonds qu'ont touchés les actionnaires d'Atcon et qui étaient dus à la compagnie. Entre-temps, pendant que le premier ministre attend, s'engagera-t-il à saisir certains des biens afin de récupérer de l'argent pour les contribuables de la province?



[Original]

L'hon. M. Gallant : J'ai déjà pris un engagement auprès de notre gouvernement pour travailler avec la vérificatrice générale sur n'importe quel dossier, y compris celui-ci. Toutefois, il y a un processus à suivre, et je suis convaincu que la meilleure chose à faire pour tout le monde, c'est de suivre le processus qui est en place pour ce genre de situation.

[Traduction]

J'aimerais aussi ajouter que nous voulons coopérer avec la vérificatrice générale, ce qui est peut-être plus que ce que le gouvernement précédent a fait. Ce qui est intéressant, c'est que la vérificatrice générale a fait plusieurs recommandations auxquelles le gouvernement conservateur précédent aurait pu donner suite. Elle a fait des recommandations en ce qui concerne le ministère du Développement économique en 1998 et en 2010, et les gens de l'opposition, quand ils étaient au pouvoir, n'ont pas suivi ces recommandations. À l'inverse des gens de l'opposition, nous les suivons. Opportunités Nouveau-Brunswick travaille sur les recommandations proposées par la vérificatrice générale, et, en fait, elle a dit aujourd'hui que nous avons réalisé de véritables progrès. Voilà bien plus que nous pouvons en dire de l'opposition alors qu'elle était au pouvoir.

M. Fitch : Encore une fois, le premier ministre tente de réécrire l'histoire en disant qu'il s'agit de suivre le processus. Il y a eu une situation de conflit d'intérêts qui comprenait un grand nombre de témoins sous serment et où l'ancien premier ministre libéral s'est retrouvé en situation de conflit. D'autres transactions ont eu lieu avec les actionnaires dans le dossier Atcon. Voilà peut-être quelque chose que le premier ministre a essayé de dissimuler dans le passé parce qu'il ne voulait pas que l'examen se poursuive. C'est consigné au compte rendu. C'est enregistré. C'est filmé. Nous pouvons le prouver. Le premier ministre était très, très catégorique sur le fait de ne pas poursuivre l'examen du dossier Atcon.

J'ai une question pour le premier ministre parce que, dis-je bien, le dossier Atcon soulève un très grand nombre de questions, et Atcon compte beaucoup d'actionnaires. Le premier ministre a-t-il parlé à d'anciens premiers ministres qui sont intervenus dans le dossier d'Atcon qui ont dit : Non, ça va, allez de l'avant et menez l'audit judiciaire ; il n'y a rien ici dont vous devez nous protéger? Le premier ministre a-t-il eu une conversation avec d'autres premiers ministres — d'anciens premiers ministres libéraux — à l'égard du dossier Atcon?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Cette question sur des conversations qui auraient pu avoir eu lieu est parfaitement inopportune. Tout d'abord, la réponse est non ; ensuite, les questions posées par l'opposition sont très surprenantes. Encore une fois, je ne comprends même pas pourquoi de telles questions nous sont posées.



[Traduction]

Nous sommes effectivement d'accord. Nous étions d'accord avec l'ancien gouvernement en juin 2013 quand nous avons adopté à l'unanimité une motion demandant à la vérificatrice générale d'examiner davantage la question. Nous sommes encore d'accord. Je l'ai dit la semaine dernière et je l'ai dit dans la première réponse à la première question posée aujourd'hui. Je l'ai dit la dernière fois et il y a quelques mois quand nous avons parlé de la question. Nous avons indiqué très clairement que, si la vérificatrice générale voulait examiner davantage la question, elle devrait le faire. En fait, nous encourageons une telle initiative. Si les gens du Nouveau-Brunswick, la vérificatrice générale ou n'importe qui d'autre estiment que des questions sont demeurées sans réponse, faisons ce qu'il faut pour obtenir les réponses à ces questions. Nous sommes d'accord, et je ne comprends pas pourquoi l'opposition pose encore des questions à cet égard aujourd'hui.

M. Fitch : Les raisons pour lesquelles nous posons des questions ici aujourd'hui sont très claires. La semaine dernière, nous avons posé les questions, et le premier ministre a dit que, oui, il appuyait le tout sans problème. La réponse laissait sous-entendre que le premier ministre financerait l'examen. Une heure plus tard, le ministre de Campbellton-Dalhousie a dit : En passant, cela ne signifie pas que nous donnerons de l'argent à la vérificatrice générale.

Nous avons vu tant de fois le gouvernement actuel dire une chose et en faire une autre. Les ministres disent une chose, et le premier ministre rectifie leurs propos. Le premier ministre dit quelque chose et, maintenant, c'est le ministre qui rectifie ses propos. Voilà pourquoi, encore une fois, nous demandons aujourd'hui au premier ministre d'accorder un appui sans réserve et inconditionnel à la vérificatrice générale et de dire : Nous appuyons l'audit et nous vous donnerons l'argent nécessaire pour obtenir les réponses que les gens du Nouveau-Brunswick veulent connaître. Prenez simplement l'engagement inconditionnel ici aujourd'hui, puis le sujet sera clos. Merci, Monsieur le premier ministre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition pense-t-il que, s'il continue à poser les mêmes questions, je vais changer ma réponse? Un processus est en place. Tout ce que nous demandons c'est qu'il soit suivi.

Mettons encore le tout en perspective : Premièrement, la vérificatrice générale dispose d'un budget de 2 millions de dollars. Il s'agit du deuxième budget en importance de tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative. Deuxièmement, depuis 2005, le budget de la vérificatrice générale a augmenté de 22 %. Troisièmement, tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative, qui font du bon travail au nom des gens du Nouveau-Brunswick, ont demandé... Je ne devrais pas dire « tous ». La plupart d'entre eux ont demandé une augmentation de leur budget. Étant donné que les temps sont difficiles et que nous devons faire des choix difficiles, le ministre des Finances a dit que le budget des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative serait gelé. Compte tenu de cela, je suis sûr que le député d'en face peut comprendre pourquoi nous aimerions suivre le processus en ce qui a trait à la demande. Je



pense que c'est assez simple, je pense que c'est assez évident, et nous pensons que c'est assez prudent.

Financement par le gouvernement

M. K. MacDonald : J'aimerais souligner au ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick que 20 millions de dollars ont été dégagés de la vente des actifs de Co-op Atlantique à la Coop fédérée, au Québec. Aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, les fonds provenant de la vente d'actifs sont remis d'abord aux créanciers garantis et ensuite, s'il reste de l'argent, aux créanciers chirographaires. Voici ma question pour le ministre : Quel pourcentage de la dette contractée auprès des créanciers chirographaires a été remboursé? Depuis la formation de votre gouvernement, depuis la formation du gouvernement Gallant, à combien s'élèvent les prêts ou les garanties d'emprunt accordés à Co-op Atlantique?

L'hon. M. Doucet : Si ce n'est que pour rectifier les faits, le député d'en face a mentionné le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. Je ne suis pas ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. Je suis ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick. Je pense que les choses ont quelque peu changé depuis que les gens d'en face étaient au pouvoir. Entreprises Nouveau-Brunswick n'est pas en activité. Maintenant, il y a Opportunités Nouveau-Brunswick, qui regroupe Développement économique et Investir Nouveau-Brunswick. Opportunités Nouveau-Brunswick a regroupé ce qu'il y avait de meilleur, et nous travaillons à de telles fins.

En ce qui concerne la question du député, Co-op Atlantique s'emploie activement à résoudre sa situation actuelle. L'entreprise travaille avec les gens d'Opportunités Nouveau-Brunswick, et nous espérons régler la situation. Elle est actuellement engagée dans un processus de restructuration.

M. K. MacDonald : J'aurais posé la question à M. Lund, puisqu'il semble tenir les rênes, mais il n'était pas à la Chambre ce matin.

Encore une fois, voici ma question pour le ministre : La Coop fédérée est la plus importante entreprise agroalimentaire du Québec et est l'une des 100 coopératives et sociétés mutuelles les plus importantes du monde. Quelles étaient les conditions de vente? Quel montant des recettes de la vente a été recouvré pour les contribuables du Nouveau-Brunswick? Nous avons déjà entendu à la Chambre que nous avons financé un pont, une entreprise de construction et un chantier naval. Devrions-nous ajouter la Co-op Atlantique à la liste?

L'hon. M. Gallant : Je suis désolé, mais je dois simplement prendre la parole, étant donné le petit préambule du député d'en face. Il a dit qu'il devrait poser les questions à Stephen Lund, le PDG d'Opportunités Nouveau-Brunswick, parce qu'il ce dernier semble tenir les rênes. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que le député a raison. Opportunités Nouveau-Brunswick est une société de la Couronne, et nous veillons à ce qu'elle soit dirigée avec une mentalité propre au secteur privé. Quand nous finançons quelque chose, nous nous assurons de demander aux membres



d'un conseil constitué de gens du secteur privé de nous aider à analyser les décisions que nous devrions prendre pour améliorer l'économie dans la province.

Voilà qui est contraire à la façon de faire du gouvernement précédent, dont faisait partie le député d'en face, lequel gouvernement a nommé un ancien candidat à la direction du Parti conservateur pour diriger l'un de ses plus importants organismes en matière de création d'emplois et d'investissements au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement précédent a plutôt nommé un candidat à la direction du Parti conservateur pour essayer de créer des emplois pour notre province. Nous n'avons pas procédé ainsi. Nous avons choisi quelqu'un de compétent et, ô surprise, quelqu'un qui méritait vraiment le poste.

M. K. MacDonald : La personne en question tient les rênes sans avoir d'objectif en matière de contribution au PIB du Nouveau-Brunswick. Elle mène le bal sans avoir d'objectif en ce qui a trait aux dépenses en capital, au nombre d'emplois à créer et au taux de rendement des investissements réalisés avec l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, je pose la question suivante à quiconque aimerait prendre la parole de ce côté-là : De quel statut de créancier disposent les contribuables du Nouveau-Brunswick?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. K. MacDonald : Quelle méthode de liquidation a été utilisée pour évaluer les éléments d'actifs de Co-op Atlantique? Quel rôle avez-vous joué dans la vente de Co-op Atlantique à la Coop fédérée?

L'hon. M. Gallant : Comme le veut le vieil adage : Au lieu d'élever la voix, présentez de meilleurs arguments.

Le député d'en face veut parler du bilan d'Opportunités Nouveau-Brunswick et de notre gouvernement. En ce qui concerne la création d'emplois et la croissance économique, nous comparerons volontiers le bilan que nous affichons depuis le peu de temps que nous sommes arrivés au pouvoir à celui des gens d'en face. Au cours des quatre derniers mois, Opportunités Nouveau-Brunswick a déjà créé 2 300 emplois au Nouveau-Brunswick, malgré le fait qu'il y a eu perte, au sein de l'économie canadienne, de 36 000 emplois. Pas plus tard que le mois dernier, nous avons enregistré un gain net de 5 000 emplois au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-York.

L'hon. M. Gallant : Actuellement, le Nouveau-Brunswick affiche son plus bas taux de chômage depuis avril 2010. C'est exact. Le taux de chômage a fait un bond quand le député d'en face



faisait partie du gouvernement. Il faisait partie du seul gouvernement en 40 ans à ne pas enregistrer un gain net d'emplois dans la province.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

Écoles

M. Crossman : Il semble que le gouvernement Gallant accumule les mauvaises nouvelles et les fermetures avant Noël dans l'espoir que les arbres cacheront la forêt aux yeux des gens. Encore une fois, le gouvernement continue d'apporter des changements importants à notre système d'éducation avant que le plan d'éducation ne soit publié. Il a d'abord réduit de plus de 300 le nombre d'éducateurs et fermé des écoles. Nous comprenons, maintenant, que des fermetures de cafétéria ont été discrètement annoncées. Encore une fois, le gouvernement actuel laisse tomber nos écoles rurales. Le ministre de l'Éducation prendra-t-il la parole pour donner à la Chambre une liste de toutes les cafétérias scolaires qui seront fermées?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je dois préciser au député d'en face quelques faits. Ce qu'il ne sait pas, c'est que ses collègues n'avaient aucun plan d'éducation du tout lorsqu'ils étaient au pouvoir, il n'y a pas si longtemps. Chaque décision qu'ils ont prise lorsqu'ils étaient au pouvoir n'était basée sur aucun plan — il n'y avait aucun plan d'éducation pour notre province.

L'une des premières choses que nous avons faites quand nous avons formé le gouvernement a été de veiller à demander à deux parties prenantes — soit deux coprésidents qui sont très bien respectés dans le domaine de l'éducation — de nous aider à élaborer un plan d'éducation de 10 ans. Ce que le député d'en face oublie, c'est que nous avons dû le faire, car ses collègues ne l'avaient pas fait, par le passé, lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Nous pouvons vous dire que l'éducation se situe à un tournant. Nous devons investir stratégiquement. Voilà pourquoi le plan d'éducation de 10 ans est en voie d'élaboration, et voilà pourquoi nous serons le gouvernement qui aura le plus investi dans l'éducation dans l'histoire de notre province.

M. Crossman : Je ne crois pas que le député d'en face a répondu à la question. La question portait sur le nombre de cafétérias qui seront fermées et leur emplacement. Nous avons vu en ligne hier soir que les cafétérias de McAdam et Harvey sont visées par les fermetures — il s'agit d'écoles rurales encore une fois —, car Chartwells ferme, je crois. Le gouvernement Gallant, semble-t-il, ne se rend pas compte que l'éducation ne se résume pas à la suppression d'emplois et la fermeture d'écoles et de cafétérias.

Encore une fois, si nous consultons la plateforme électorale, nous nous rendons compte que les gens d'en face disent une chose et en font une autre. À la page 16, nous lisons la déclaration suivante : « Nous travaillerons sans relâche pour assurer que les Néo-Brunswickois et leurs



enfants peuvent obtenir l'éducation qu'ils méritent ». Cela semble bien. Imaginez si la vérité était pleinement révélée. Il nous paraît difficile de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick et leurs enfants obtiennent l'éducation dont ils ont besoin en fermant des écoles, en éliminant des postes d'enseignement et en permettant que des services de cafétéria ne soient plus assurés dans des écoles rurales. Personne, à mon avis, n'aurait voté en faveur de telles mesures. Le ministre de l'Éducation pense-t-il qu'une personne quelconque aurait voté pour son gouvernement si, à propos des intentions de ce dernier, elle avait su la vérité?

L'hon. M. Rousselle : J'aurais cru qu'un ancien directeur d'école saurait comment le système fonctionne. Je vais manifestement devoir l'expliquer.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

[*Original*]

L'hon. M. Rousselle: Je suis effectivement au courant du fait qu'une compagnie a décidé d'arrêter de servir des repas dans les cafétérias d'une douzaine d'écoles de la province. Comme le sait certainement le député d'Hampton — du moins, il devrait le savoir —, les contrats alimentaires sont gérés par les districts scolaires. Donc, tous les contrats de cafétéria sont gérés par les districts scolaires. Ces derniers prennent les décisions relativement à ces contrats.

Il est effectivement très regrettable que la compagnie en question ait décidé d'arrêter de servir des repas dans ces cafétérias à partir de la fin de cette semaine. Le district scolaire visé travaille actuellement avec les 12 collectivités touchées à trouver une façon d'offrir ces services. Donc, nous sommes en train de trouver des solutions, et je trouve regrettable que le député d'en face fasse de la petite politique avec un sujet aussi important pour l'avenir de nos enfants.

[*Traduction*]

M. Crossman : Je comprends effectivement. De ce côté-ci, tout ce que nous demandons, c'est une liste des écoles où les cafétérias fermeront et leur nombre, et nous ne pouvons pas obtenir la réponse.

Je comprends bel et bien ce qui se passe. La charge de travail quotidienne du personnel enseignant augmente. On s'attend à ce que les enseignants, qui sont moins nombreux, habillent et nourrissent les élèves le matin, accomplissent leurs fonctions courantes et assument des tâches additionnelles, c'est-à-dire à ce qu'ils soient les parents.

Étant donné que les résultats d'examen et les notes globales sont en baisse, nous sommes conscients de l'importance d'une nutrition saine. Cela commence à la maison. Les parents devraient commencer par envoyer des repas à l'école. Toutefois, s'il y a une cafétéria, cela fait en sorte que des mesures telles que le programme de petits-déjeuners répondent aux besoins



des enfants de la maternelle à la 12^e année, particulièrement dans les quartiers prioritaires, que ce soit dans les écoles rurales ou dans les villes. Le ministre convient-il qu'une stratégie sur l'alimentation saine est un élément qui ferait logiquement partie du plan de 10 ans?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je peux confirmer au député d'en face que, effectivement, tout ce qui concerne la nourriture, les bonnes habitudes de vie, l'activité physique et ainsi de suite, c'est très important.

Je peux fournir au député la liste des 12 endroits où nous prévoyons certaines difficultés en ce qui concerne les services de cafétéria, parce que je l'ai entre mes mains, mais je veux surtout lui dire que je suis très surpris de ses affirmations. Il a dit que nous avons éliminé de 200 à 300 postes d'enseignant, mais je veux lui rappeler que c'est son gouvernement, celui qui était au pouvoir avant nous, qui a fait une réduction de 311 postes dans ce secteur.

Nous avons beau parler de vie rurale aujourd'hui et de dire à quel point c'est important, mais, au cours des 18 dernières années, 70 écoles ont été fermées, dont 50 sous la gouverne des Conservateurs. L'opposition parle de réductions, et le député d'Hampton a encore dit la semaine dernière...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Changements climatiques

M. Coon : Grâce à l'invitation du premier ministre, j'ai fait partie du groupe du Nouveau-Brunswick de la délégation canadienne à la COP21. J'ai eu l'honneur de faire partie de la délégation qui a représenté les gens du Nouveau-Brunswick et du Canada à la Conférence des Nations Unies, laquelle a abouti à un accord historique visant à limiter les bouleversements climatiques. Selon Thomas Homer-Dixon, l'accord est aussi historique que les accords de Bretton Woods et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

J'ai particulièrement été content d'avoir eu l'occasion de participer aux pourparlers et de discuter avec le premier ministre et le député d'Albert de leurs répercussions possibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Une telle collaboration est exactement ce qu'il nous faut à mesure que nous avançons. Ma question s'adresse au premier ministre. Maintiendra-t-il l'approche collaborative à mesure que nous élaborons le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Merci beaucoup de me donner l'occasion de me lever ici, à la Chambre, pour non seulement répondre par l'affirmative à votre question, mais aussi pour dire que j'étais très fier d'être accompagné du porte-parole en matière de l'environnement et, bien sûr, du député de Fredericton-Sud, qui nous a rejoints à Paris pour la conférence sur les changements climatiques. Je pense que l'événement a été un véritable succès, compte tenu de l'entente historique conclue lors de cette conférence.

Oui, il est important pour nous de jouer notre rôle dans ce domaine. Pour ce faire, il nous faut travailler avec tous les gens du Nouveau-Brunswick, y compris l'opposition et le député de Fredericton-Sud, afin de savoir exactement comment nous pouvons développer un plan qui va nous aider à développer l'économie et à créer des emplois de façon responsable et durable.

Je suis convaincu que nous pouvons le faire et je suis convaincu que, en travaillant ensemble, nous serons capables d'accomplir de belles choses.

[Traduction]

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

